

# Résolution

(formulaire de dépôt)

*A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil*

N° de tiré à part : \_\_\_\_\_

Déposé le : \_\_\_\_\_

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 136 LGC** La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

## Titre de la résolution

**Patrimoine en péril, milliers d'emplois potentiellement sinistrés: pour un plan de sauvetage de l'hôtellerie vaudoise**

## Texte déposé

Depuis février 2020, l'hôtellerie vaudoise est gravement touchée par la crise économique et touristique liée au COVID-19. Selon Statistique Vaud <sup>1</sup>, alors que les nuitées de la saison d'hiver affichaient une hausse prometteuse de 4% à fin février, la fréquentation s'est effondrée à partir de la mi-mars. Dans le canton de Vaud, les nuitées ont chuté de 65% en mars et de 94% en avril. Au niveau régional, les destinations des Alpes vaudoises (-19%) ont été moins impactées que Lausanne (-28%) et Montreux-Riviera (-30%). De nombreux établissements hôteliers ont pris la décision de fermer temporairement en raison de la crise sanitaire. Au cours du mois d'avril 2020, seuls 143 hôtels vaudois sont restés ouverts, contre 269 à la même période en 2019. Le taux d'occupation net des chambres n'a atteint que 8% en moyenne en avril 2020, alors qu'il se montait à 51% en 2019. Parmi les rares clients qui ont fréquenté les hôtels du canton à cette période, on compte une nette majorité de Suisses (75% des nuitées).

La saison estivale n'a que très légèrement amélioré la situation, et sans que l'embellie ne profite à tous. A l'échelle suisse, la diminution globale des nuitées de touristes étrangers s'est élevée, pour juin, juillet et août à 63%, soit une baisse de 2,5 millions par rapport à la même période de l'année précédente <sup>2</sup>. Certes, les destinations de montagne, toutes régions confondues, ont signalé un afflux important d'hôtes helvétiques de juin à août, qui n'a pourtant pas permis de compenser la chute de la demande étrangère. Dans les villes, la situation est pire encore... Les touristes des pays lointains, qui privilégient les séjours urbains, ont cruellement manqué à l'appel, et le tourisme d'affaires et de congrès est demeuré largement absent. Par ailleurs, l'annulation de nombre de manifestations d'envergure (Montreux Jazz Festival, Paléo, etc.) a plombé toute forme d'embellie.

<sup>1</sup> [http://otvnet.ch/wp-content/uploads/2020/06/01\\_Flash\\_Tourisme-2020.pdf](http://otvnet.ch/wp-content/uploads/2020/06/01_Flash_Tourisme-2020.pdf), 8 juin 2020

<sup>2</sup> <http://otvnet.ch/2020/08/20/bilan-intermediaire-de-la-saison-dete/>, 20 août 2020

Enfin, pour le prochain trimestre, les hôteliers vaudois sont 69% à estimer que leurs affaires vont continuer à se péjorer et seulement 16% à espérer un retour à la croissance <sup>3</sup>.

Sur le plan financier comme sur le plan humain, la situation s'avère dramatique, avec des charges fixes très élevées mais incompressibles et des revenus d'exploitation au plus bas. On ne s'étonnera pas qu'au plus fort de la crise, 85% des hôteliers vaudois ont dû se séparer d'une partie de leur personnel. Grâce au chômage partiel, aux prêts d'urgence, au report des factures, à la bienveillance des créanciers et au recours aux réserves, les entreprises ont généralement pu éviter l'insolvabilité. Mais la croissance des dettes s'avère hautement pénalisante et rend tout investissement impossible. La paralysie de tout un secteur se dessine ainsi à très court terme, avec son cortège de faillites et de licenciements.

Sans aide, les dommages risquent d'être permanents pour la place économique et touristique vaudoise. Car il ne s'agit pas seulement de sauver des emplois. Il s'agit également de pérenniser un important patrimoine historique, de maintenir une capacité hôtelière susceptible d'accueillir nos hôtes lorsque la reprise interviendra et d'éviter un déclin général de l'attractivité économique vaudoise.

**C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement vaudois à mettre en place, dans les plus brefs délais, un plan de sauvetage de l'hôtellerie vaudoise. Ce plan serait d'autant plus légitime et indispensable que:**

1. s'inscrirait pleinement dans le suivi de la résolution votée par le Grand Conseil le 12 mai dernier à une très large majorité, demandant un suivi attentif de la situation et une action concrète en faveur de l'ensemble des acteurs de l'événementiel, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme vaudois <sup>4</sup> ;
2. il comblerait le filet d'aides octroyées par l'Etat de Vaud depuis le début de la crise (aide aux loyers plafonnée à CHF 5000.-, plateforme Welqome, aides aux start-up et aux acteurs événementiels), qui n'ont que faiblement profité à l'hébergement et qui, pour ce secteur, sont très largement insuffisantes au regard des montants en jeu (le loyer d'un hôtel par exemple représente des dizaines, voire des centaines de milliers de francs par mois. A cela, il faut ajouter des charges de maintenance et d'entretien qui se montent à des milliers de francs) ;
3. il démontrerait l'attachement du Gouvernement vaudois à son industrie hôtelière, à l'instar de celui manifesté par les cantons de Neuchâtel (bien qu'exsangue financièrement) et de Fribourg, qui ont parfaitement compris la situation et soutenu le secteur de l'hébergement avec des aides à fonds perdus (prise en charge des intérêts hypothécaires jusqu'à fin 2021 sur Fribourg, soutien de CHF 20.-/nuitée déclarée en 2019 sur Neuchâtel) ;
4. un hôtel fait partie des infrastructures d'accueil et d'animation d'une cité, au même titre qu'un restaurant, un musée, un stade de football ou un opéra. Il contribue à l'animation mais aussi à la vie économique, culturelle et sportive de la collectivité. Le Gouvernement ne peut aider les uns et laisser couler les autres.

Compte tenu de la lenteur des processus parlementaires, de l'urgence de la situation et de la proximité des débats budgétaires, le dépôt d'une motion s'avère inefficace, si l'on souhaite une action rapide et déterminante.

Dès lors, au nom de l'ensemble des députés de tous partis interpellés récemment par la branche, j'ai l'honneur de déposer la résolution suivante :

<sup>3</sup> <http://www.conjoncturevaudoise.ch/enquetes-conjoncturelles/hotellerie-restauration/>, 26 août 2020

<sup>4</sup> <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/seances-precedentes/annee-2020/seance-du-mardi-12-mai-2020/resolution-alexandre-demetriades-et-consorts-impact-des-mesures-visant-a-lutter-contre-le-coronavirus-pour-un-suivi-attentif-de-la-situation-et-une-action-concrete-en-faveur-de-lensemble-des-acteurs-de-levenementiel-de-lhotellerie-restauration-et/>

Conformément aux articles 136 al. 3 et 117 al. 3, le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de mettre en place dans les plus brefs délais des mesures d'aides spécifiques à l'hôtellerie vaudoise, dans le but de pérenniser son patrimoine au sens d'une économie durable, de préserver ses emplois comme ses salaires et d'éviter les faillites dommageables à l'ensemble de l'économie vaudoise.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Gilles Meystre (PLR)

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Sergei Aschwanden (PLR)  
Pierrette Roulet-Grin (PLR)  
Ducommun Philippe (UDC)  
Céline Baux (UDC)  
Vincent Jacques (PS)  
Carine Carvalho (PS)  
Sabine Glauser Krug (Les Vert-e-s)  
Pierre Zwahlen (Les Vert-e-s)  
+ signataires annexés

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)